

Plate-forme conteneurs : Laurent Beauvais réplique - Caen

samedi 14 janvier 2012



Face aux actions soutenues du collectif SOS Calix contre l'implantation d'un terminal de conteneurs, président et directeur général des Ports normands associés répondent aux principales questions des riverains.

Montée au créneau

« **On a déjà laissé passer beaucoup de trains. Si, en plus, on laisse passer des bateaux.** » Laurent Beauvais, président du conseil régional de Basse-Normandie, à la tête de Ports normands associés (1), semblait un peu excédé hier lors d'une conférence de presse initiée pour répondre aux diverses actions de SOS Calix, collectif de riverains hérouvillais. Et, a-t-il indiqué, « **prendre un peu de hauteur** ». Face aux critiques, il défend plus que jamais « **ce projet économique central, d'intérêt général, de PNA, enclenché en 2010** », assurant qu'un port de commerce « **sans conteneurisation est un port de commerce mort. On nous a tellement reproché de vivre isolé, de ne pas avoir de stratégie** ».

Appels aux voix « pour »

L'élu déplore qu'il n'y ait pas d'autres voix que la sienne pour défendre publiquement ce projet de plate-forme, d'un coût d'investissement de 4 millions d'euros. Il pense au président du conseil général du Calvados et à la Chambre de commerce et d'industrie. « **Dans ce débat, je n'entends que la voix de ceux qui sont contre. Je suis pour et je ne veux pas me cacher. Que les collectivités se manifestent, prennent la parole. Ce projet peut créer une dynamique sur un territoire, une passerelle avec Le Havre. On fait un pari.** »

Le choix du site de Calix

Aux côtés de Laurent Beauvais, le directeur général de PNA, Jean-Michel Sévin, est intervenu pour répondre aux principales questions soulevées par le collectif. Le lieu d'implantation ciblé se situe le long du canal de Caen à la mer, sur un terrain situé à la fois à Hérouville-Saint-Clair et Mondeville. Le quai de Calix est, selon Jean-Michel Sévin, « **disponible et adapté** » aux contraintes du terminal. Les terrains sont situés en zone UEP (à vocation urbaine économique portuaire) des plans locaux d'urbanisme, « **et le syndicat mixte de Caen métropole, dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale, a confirmé cette vocation** ». Chaque site, dont Blainville-sur-Orne et Ranville, a fait l'objet d'une analyse « **détaillée. Investir ailleurs nous aurait coûté trois fois plus cher** ».

Nuisances sonores et trafic

« **47 décibels : assez calme.** » Ce serait le niveau de bruit évalué à la suite d'une étude et selon les critères de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « **L'activité peut être tout à fait compatible à une zone urbaine. Au mieux, il y aura deux rotations dans la journée, si ce n'est qu'une seule.** » Avec trois rotations par semaine « **maximum** », assure le directeur général de PNA. À l'heure actuelle, le quai existe, avec un seul poste d'accostage : « **Il est vide et ne sert à rien.** » Une opération de déchargement dure « **une journée, une journée et demie. Donc on ne pourra pas aller au-delà de trois rotations** », assure le directeur général de PNA. Laurent Beauvais précise que « **si ça devait exploser, on regardera une évolution ailleurs** ».

Nombre de conteneurs potentiels

« **Seuil de rentabilité de la plate-forme : entre 15 000 et 20 000 conteneurs par an.** » Selon une étude de marché qui n'est pas terminée, « **un besoin de 38 000 conteneurs par an a d'ores et déjà été identifié. Même si on ne prendra pas la totalité de ce marché, ça court-circuitera un peu de trafic routier** ».

(1) Ports normands associés est un syndicat mixte propriétaire des ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg, réunissant la Région, les Départements du Calvados et de la Manche..

Nathalie HAMON.